



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-85634>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **26-85634**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Malaunay

Correspondant : COUTEY Guillaume, Maire

Adresse : Place de la laïcité, 76770 MALAUNAY

Coordonnées :

Téléphone : 0232825555

Courriel : mairie@malaunay.fr

Adresse internet : <http://www.malaunay.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.mpe76.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture, livraison, installation, mise en service et maintenance de dix photocopieurs et reprise des anciens

Lieu d'exécution et de livraison : FRD22 - Seine-Maritime

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : * La présente consultation consiste en la fourniture, la livraison, l'installation, la mise en service de dix (10) photocopieurs et reprise de huit (8) anciens. * Le marché en cours arrivant à son terme le 17 mars 2027, les prestations de fourniture, de livraison, d'installation, de paramétrage et de mise en service des nouveaux équipements devront être achevées au plus tard à cette date, afin d'assurer la continuité du service. * Le marché est à prix mixtes, à prix global et forfaitaire pour l'acquisition des copieurs et à prix unitaires pour la maintenance (coût copies). * Le marché prendra effet à compter de sa date de notification au titulaire. Il demeurera en vigueur jusqu'à l'exécution complète des obligations contractuelles des parties et, notamment, jusqu'au terme de la période de maintenance prévue au marché

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Il s'agit de l'acquisition de dix (10) photocopieurs et de la reprise de huit (8) anciens. Il n'est pas prévu de Prestations Supplémentaires Eventuelles

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglent : Les prestations seront financées sur les ressources propres de la commune inscrites aux budgets concernés. Le paiement sera effectué selon les règles de la comptabilité publique (nomenclature M57)

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Conformément aux articles R2142-21 et R2142-22 du code de la commande publique, en cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de mandataire de plusieurs groupements

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Montant de l'offre : 50%
- Valeur technique de l'offre : 40%
- Prise en compte de la notion de développement durable : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/10/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 26-09

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr/> Code NUTS : FRD22 Marché périodique : NON
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 0232081270 Fax : 0232081271
Mel : greffe.ta-rouen@juradm.fr Web : <http://www.ta-rouen.juradm.fr>
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours : - Référé

précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L.551-1 et s.), - Référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L.551-13 et s.), - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4 avril 2024, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN CEDEX 1 Tel : 02 32 08 12 70 Courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr Web : <http://www.ta-rouen.juradm.fr> Précisions concernant le (s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L.551-1 et s.), - Référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L.551-13 et s.), - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4 avril 2024, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/09/2026